



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E103778

VALABLE JUSQU'AU 30/05/2026

ÉDITÉ LE 04/06/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 04/03/2011
Forme juridique : SARL
Capital : DEPUIS LE 01/09/2024
50 000

Raison sociale : MULTINERGIE

225 IMPASSE JEREMY BEIER
ZAC DE MERCORENT
34500 BEZIERS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BÉZIERS

Téléphone : 04 67 93 51 34
Portable : 07 61 41 16 47

Fax :

Siret : 530 923 937 00037

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 63225O

Site Internet :

E-mail : contact@multinergie.fr

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 0000011312371404

Responsabilité légale :

BORT JULIEN GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) UNIQUE

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 0000011312371404

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2025

Effectif moyen : 25

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	20/04/2023
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	20/04/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	20/04/2023
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	22/05/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	22/05/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE MONTPELLIER
61 RUE JACQUES FOURROUX
2E ETAGE
34070 MONTPELLIER

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.